

## L'épreuve orale dite du « Grand oral »

Note de service n° 2020-036 du 11-2-2020 (applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat général et technologique pour l'épreuve orale terminale).	
Lettre du texte officiel	Les points d'attention
<p><b>Définition, format et déroulement de l'épreuve</b></p> <p>L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :</p> <p><b>Premier temps : présentation d'une question (5 mn)</b>            Le candidat présente au jury deux questions. Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.            Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.            Le jury choisit une des deux questions.            Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.            Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.            Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.</p> <p><b>Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)</b>            Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il s'agit d'une épreuve <b>obligatoire d'oral en continu</b> et en <b>interaction</b>.</li> <li>▪ Tous les élèves doivent être entraînés à <b>maîtriser le temps de l'épreuve</b> (passage et préparation).</li> </ul> <p>À l'issue d'une préparation de 20 mn, l'épreuve procède en <b>3 temps</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Le 1<sup>er</sup> temps</b> est consacré à la « <b>présentation d'une question</b>, choisie par le jury parmi deux questions qui auront été « <b>élaborées et préparées</b> » par le candidat avec l'aide de ses professeurs. Ces questions portent sur « <b>un des grands enjeux</b> » du programme des deux enseignements de spécialité, <b>soit séparément</b>, soit « <b>de manière transversale</b><sup>1</sup> ».</li> </ul> <p>=&gt; <i>Il faudra donc accompagner l'élève tout au long de l'année sur la préparation de ces questions. Un descriptif, sous forme de « feuille signée » par les professeurs des spécialités concernées, fera foi de la définition de ces questions et servira au tirage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le candidat doit, <b>obligatoirement debout et sans notes</b> (à l'exception d'un support éventuellement élaboré durant la préparation), <b>en 5mn</b> :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- « expliquer pourquoi il a choisi de préparer cette question » ;</li> <li>- « développer » une « [réponse] à la question.</li> </ul> </li> </ul> <p>=&gt; <u>Compétences évaluées dans ce 1<sup>er</sup> temps de l'épreuve</u> : les « capacités argumentatives » et les « qualités oratoires ».</p> <p><b>Le 2<sup>e</sup> temps</b> est « <b>un échange</b> » entre le jury et le candidat (<b>10 minutes</b>) - Le candidat peut rester debout ou s'asseoir s'il le préfère.</p>

<sup>1</sup> Le site du ministère donne un exemple de ces croisements possibles : « Par exemple, si [les] 2 spécialités sont histoire-géographie et SVT, la question peut porter sur l'histoire de la médecine ». Il est précisé que pour la voie technologique, les questions s'appuient « sur une des spécialités de la série » (<https://www.education.gouv.fr/cid149470/nouveau-bac-comment-se-passe-le-grand-oral.html&xtmc=grandoral&xtnp=1&xtr=2>, consulté le 15-02-2020).

<p>de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.</p> <p><b>Troisième temps</b> : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes) Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat. Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p>Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est amené « à préciser et à approfondir sa pensée ».</li> <li>- Durant cet échange, le candidat peut être interrogé sur « toute partie du programme du cycle terminal des enseignements de spécialité », c'est-à-dire sur le programme de 1<sup>re</sup> et de T<sup>ale</sup> de ces enseignements.</li> </ul> <p>=&gt; <u>Compétences évaluées dans ce 2<sup>e</sup> temps de l'épreuve</u> : la « solidité des connaissances » et « les capacités argumentatives » du candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Le 3<sup>e</sup> temps</b> est à nouveau « un échange » mais il ouvre cette fois sur le « <b>projet d'orientation du candidat</b> » (durée 5mn). Le candidat peut rester debout ou s'asseoir durant ce moment de l'épreuve.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat « explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel ».</li> <li>- Son propos doit mettre en évidence les « différentes étapes de la maturation de son projet », à travers des temps forts : « rencontres », « engagements », « stages », « mobilité internationale » ou des liaisons interdisciplinaires : « intérêt pour les enseignements communs », « choix des spécialités »...</li> </ul> <p>=&gt; <u>Compétences évaluées dans ce 3<sup>e</sup> temps de l'épreuve</u> : « capacité à conduire et exprimer une réflexion personnelle », témoignant d'une « curiosité intellectuelle » et d'une « aptitude à exprimer ses motivations ».</p> <p>À noter cette possibilité pour le candidat de s'exprimer en langue étrangère ou régionale durant les « deux premiers temps de l'épreuve », si la question tirée porte sur la spécialité LLCE ou LLCR.</p>
<p><b>Évaluation de l'épreuve</b></p> <p>L'épreuve est notée sur 20 points.</p> <p>Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.</p>	<p>Les critères d'évaluation portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les <b>connaissances</b> (étendue et solidité) ;</li> <li>▪ les <b>qualités intellectuelles</b> (capacité à argumenter, à relier les savoirs, l'esprit critique) ;</li> <li>▪ les <b>qualités d'expression</b> (précision, clarté, engagement dans sa parole, force de conviction).</li> </ul> <p>=&gt; La grille d'évaluation indiquée par le BO est à mettre en relation avec le « référentiel lettres-lycées » et les outils d'évaluation de l'épreuve orale de l'EAF.</p>

## Les activités du cours français et les compétences travaillées préparant au « Grand oral »

*Telles qu'elles ressortent du référentiel de compétences travaillées en lettres pour le lycée, dans la continuité du SCCC :*

### ***S'EXPRIMER A L'ORAL ; COMPRENDRE DES ENONCES ORAUX***

O2 - S'exprimer à l'oral de manière continue

O3 - S'exprimer à l'oral en interaction

### ***EXPLOITER LES RESSOURCES DE LA LANGUE ; REFLECHIR SUR LE SYSTEME LINGUISTIQUE***

ML1 - Maîtrise lexicale

ML2 - Maîtrise syntaxique

### ***LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE***

MO2 - Planifier son travail

MO3 - Coopérer et réaliser des projets

MO4 - Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias

### ***S'EXPRIMER EN UTILISANT LES LANGAGES DES ARTS ET DU CORPS***

A1 - Mettre en relation différents champs de connaissances artistiques

A2 - Mobiliser ses connaissances artistiques, culturelles et lexicales

A4 - S'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

A5 - **Prendre du recul** sur sa pratique individuelle et collective

### ***LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN***

C1 - Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions

C2 - Respecter et prendre en compte la sensibilité et les opinions d'autrui

C3 - Exercer son esprit critique, faire preuve de connaissances, de réflexion et de discernement

### ***CONSTRUCTION D'UNE CULTURE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE***

CLA1/CLA2 - Connaître les œuvres et les auteurs, les situer dans leur époque et leur contexte

---

*Telles qu'elles ressortent des programmes d'enseignement*

#### ▪ **Préambule – Finalités**

« Les finalités propres de l'enseignement du français au lycée sont les suivantes :

- améliorer les **capacités d'expression** et de compréhension des élèves par un enseignement continué de la langue, et par la pratique fréquente et régulière d'exercices variés de lecture, d'écriture et **d'expression orale** ;

- approfondir et exercer **le jugement et l'esprit critique**, (...) développer **une argumentation convaincante**, à l'écrit **comme à l'oral**.

## ▪ Objets d'étude - Grammaire

L'étude la langue vise à l'amélioration continue des compétences langagières, notamment de « *la qualité de l'expression orale* », des élèves.

## ▪ Littérature - exercices d'expression orale recommandés

- l'exposé ;
- le débat, le discours épideictique, judiciaire ou délibératif ;
- le jeu théâtral.

*Telles qu'elles ressortent des descripteurs des outils d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale de l'EAF*

=> **Partie 1 (exposé du candidat)**

### ▪ **Compétence orale**

- *S'exprimer à l'oral de manière continue* (=> densité, fluidité du propos, prise en compte de l'examineur avec ou sans relance de façon claire et correcte, maîtrise des techniques de prise de parole en public)

- *S'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

(=> capacité à s'adapter à la situation de communication ; maîtrise des techniques de prise de parole (posture, articulation, débit, regard...)).

### ▪ **Pertinence et organisation du propos**

- *Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement* (=> ligne conductrice, propos clair, engagé mais mesuré)

### ▪ **Capacité à étayer son propos en mobilisant à bon escient des connaissances culturelles et des qualités d'expression**

- *Mobiliser ses connaissances artistiques, culturelles et lexicales* (=> capacité à mobiliser à bon escient ses connaissances)

=> **Partie 2 (Présentation de l'œuvre choisie par le candidat et réaction aux relances de l'examineur)**

### ▪ **Compétences orales**

- *S'exprimer à l'oral en interaction*

- *S'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

(=> capacité à gérer le temps, à entrer dans l'échange, utilisation des techniques de prise de parole en public).

### ▪ **Manifestation d'un parcours littéraire et artistique personnel**

- *Comprendre des œuvres* (=> capacité à témoigner de son implication personnelle dans un parcours de formation)

- *Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions*

### ▪ **Capacité à étayer son propos en mobilisant à bon escient ses connaissances**

- *Mobiliser ses connaissances artistiques, culturelles et lexicales*

**Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale (version rapprochée des outils en usage pour l'évaluation en lettres)**

Composantes évaluées	Descripteurs des niveaux de maîtrise			
	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Qualité orale de l'épreuve	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation.  Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde.  Vocabulaire limité ou approximatif.	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Le candidat utilise un lexique adapté.  Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.
Qualité de la prise de parole en continu	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant les propositions.
Qualité des connaissances	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.
Qualité de l'interaction	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Le candidat répond, contribue, réagit. Il se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Le candidat s'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Il prend l'initiative dans l'échange. Il exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.
Qualité et construction de l'argumentation	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.